

REGLEMENT PARTICULIER

Artilce 1 :

La compétition est placée sous l'autorité du Juge-Arbitre « à définir ».

Artilce 2 :

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés au sein du Comité Départemental de Badminton du Doubs (Codep25) au 1^{er} Décembre 2016. Conformément au règlement fédéral, les tableaux séniors sont autorisés à partir de la catégorie d'âge minime.

Artilce 3 :

Le tournoi propose :

- Pour les séniors, 2 tableaux (DH, DD) découpés en séries R, D, et P, qualificatives pour les Championnats de Franche-Comté, et en deux séries de promotion D9 et P12/NC.
- Pour les jeunes, 2 tableaux (SH, SD) découpés en Juniors, Cadet, Minime, Benjamin et Poussin. Dans la mesure du possible, tous les tableaux se dérouleront en poules suivant les dispositions suivantes :
- Samedi 3 Décembre : Simples Jeune
- Dimanche 4 Décembre : Double Sénior

Artilce 4 :

Seules les séries R, D, P, Juniors, Cadets, Minime, Benjamin et Poussin accorderont les titres de champions et vice-champions du Doubs. Ces séries sont qualificatives pour les championnats de Franche-Comté.

Artilce 5 :

Le comité d'organisation en accord avec les JA s'autorisent à limiter les inscriptions dans chaque tableau pour le bon déroulement de la compétition.

Artilce 6 :

Les joueurs peuvent s'inscrire dans un tableau par jour, en remplissant et en envoyant la feuille d'inscription uniquement par mail à 25compet@codep25.com

Artilce 7 :

La date limite d'inscription est fixée au mercredi 23 novembre 2016. Le tirage au sort est fixé au plus tôt au vendredi 25 novembre 2016, **prenant en compte le CPPH au 18 novembre 2016.**

Artilce 8 :

Le montant des droits d'engagement est fixé à 8€ pour un tableau et à 12€ pour deux.

Artilce 9 :

Les inscriptions se feront par club au moyen de la fiche d'inscription adéquate et seront à régler sur factures envoyées à l'issue de la compétition par le Codep25.

Artilce 10 :

Tous les matchs se joueront en volants plume agréé FFbad et à la charge partagée des joueurs. En cas de litige, le volant retenu sera le volant officiel du tournoi : **RSL3 vitesse 77.**

Artilce 11 :

La compétition se déroule en auto-arbitrage. Cependant tout joueur pourra à tout moment demander un arbitre au juge-arbitre qui accédera à cette demande s'il la juge nécessaire. Suivant la disponibilité d'arbitres officiels dans la salle, les phases finales seront arbitrées.

Article 12 :

Le temps de récupération entre les matchs est de 20 minutes.

Article 13 :

Le temps de prise de contact avec le terrain, dit « échauffement », est de 3 minutes à partir de l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de récupération.

Article 14 :

Tout volant touchant une quelconque des parties de la structure sera compté « faute » au service et en cours de jeu. En cas de contact avec des éléments difficilement perceptible (filins...), le volant sera remis au service et en cours de jeu.

Article 15 :

Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.

Article 16 :

Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom pourra être éliminé, passé un délai de 10 minutes.

Article 17 :

Les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment, sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur, pour le bon déroulement du tournoi.

Article 18 :

Tout joueur s'inscrivant à la compétition accepte tacitement le règlement.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre participation.

Bon tournoi !!!